

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ET DU PATRIMOINE (DOP)

L'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS)
recrute un **Directeur des Opérations et du Patrimoine (DOP)**.

Missions principales

Sous l'autorité du Directeur Général de l'Agence, le titulaire du poste sera chargé de
:

- Gérer les biens saisis, confisqués ou faisant l'objet de mesures conservatoires ;
- Organiser et superviser l'aliénation des biens meubles et immeubles saisis ou confisqués ;
- Organiser et superviser l'aliénation des biens meubles avant jugement ;
- Organiser et superviser les opérations de destruction des biens ;
- Mener des investigations en vue de l'identification, de la localisation et de la saisie des avoirs ;
- Exécuter les décisions judiciaires relatives à l'indemnisation, à l'affectation et à la restitution des biens, après information préalable des créanciers publics si nécessaire ;

- Veiller au respect des principes de transparence, de traçabilité et de redevabilité dans la gestion des biens saisis et confisqués ;
- Assurer, en collaboration avec le spécialiste en statistiques, le suivi statistique des biens saisis ou confisqués ;
- Élaborer et consolider les rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la Direction ;
- Analyser les écarts de performance et proposer des mesures correctives en collaboration avec les autres directions techniques ;
- Participer à l'élaboration du budget et du rapport annuel de performance de l'Agence ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des documents d'opérationnalisation ;
- Assurer le suivi trimestriel des biens saisis ou confisqués à travers un tableau de bord ;
- Exécuter toute autre mission confiée par le Directeur Général.

Profil recherché

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un **BAC+5 en Gestion, Droit, Économie** ou de tout autre diplôme équivalent ;
- Justifier d'au moins **10 ans d'expérience professionnelle** dans leur domaine de compétence ;

- Justifier d'au moins **2 ans d'expérience** dans la lutte contre les flux financiers illicites.

Compétences requises

Le candidat doit :

- Posséder une excellente capacité d'analyse, un bon esprit critique et le sens du travail en équipe ;
- Être disponible, intègre, rigoureux et de bonne moralité ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Maîtriser les politiques et procédures de gestion des biens saisis et confisqués ;
- Avoir une bonne connaissance des textes nationaux et internationaux relatifs au gel, à la saisie, à la confiscation et à la gestion des avoirs criminels ;
- Maîtriser les techniques de recouvrement, de liquidation et de restitution des biens saisis et confisqués.

Conditions générales

Les candidats doivent :

- Être de nationalité béninoise ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Être de bonne moralité ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle ;

- Avoir une excellente capacité d'adaptation et de travail en équipe ;
- Être dynamique, intègre et immédiatement disponible ;
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique ;
- Maîtriser la langue française.

La maîtrise de l'anglais constitue un atout.

La limite d'âge de 45 ans ne s'applique pas aux Directeurs techniques et aux agents de l'État.

Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ANRACS ;
- Un Curriculum Vitae détaillé, actualisé et signé, comportant les coordonnées de deux personnes de référence ;
- Une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- Les preuves des expériences professionnelles mentionnées dans le CV ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ou un certificat de nationalité sécurisé ;
- Une copie légalisée du diplôme requis ;
- Pour les diplômes obtenus à l'étranger, les attestations d'authenticité et d'équivalence.

Conditions d'emploi

- **Type de contrat** : Contrat à Durée Déterminée (CDD) renouvelable ;
- **Lieu de travail** : Siège de la Direction Générale ou tout autre lieu selon les besoins du service ;
- **Période d'essai** : Conformément aux textes en vigueur.

Modalités de candidature

Les dossiers doivent être transmis en **un seul fichier PDF**, dans l'ordre des pièces demandées.

Objet du mail :

Recrutement ANRACS – Nom et Prénoms – Numéro de téléphone – Adresse e-mail (facultatif) – Poste de Directeur des Opérations et du Patrimoine

Adresse de candidature : anracs.recrutement@gouv.bi

Date limite de candidature

18 août 2026

Informations complémentaires

Pour tout renseignement :

- **Téléphone** : 01 29 812 782

- **E-mail** : justice.anracs@gouv.bi

Processus de sélection

Le recrutement se déroule en deux phases :

1. Présélection des candidats sur étude des dossiers ;
2. Sélection définitive comprenant une évaluation écrite et un entretien devant un jury.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L'ANRACS se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.